



badminton
saint-herblain

SIRET 493 746 747 00028 - APE 926E

BADMINTON CLUB DE SAINT-HERBLAIN

AUTORISATION PARENTALE INSCRIPTION 2017-2018

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : H / F (*rayer la mention inutile*)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. portable du père : Tél. portable de la mère :

Autorisation concernant une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale

Je, soussigné(e), agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant cité ci-dessus, déclare :

- accepter que les encadrants ou dirigeants du BCSH soient autorisés à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état santé de mon enfant durant sa pratique du badminton au BCSH (*examen médicaux, hospitalisation, ...*)
- avoir notifié toutes les informations médicales sur le formulaire d'inscription indispensables en cas de besoin et avoir transmis toutes les consignes en cas de malaise ou autre nécessité concernant mon enfant (diabétique, épileptique, asthmatique, etc...).

Autorisation concernant les activités au BCSH

Je, soussigné(e), agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant cité ci-dessus, déclare :

- être informé que la responsabilité des dirigeants ou des encadrants se limite aux horaires prévus pour les entraînements ou toute autre manifestation organisés par le club. Concernant les entraînements, cette responsabilité débute et se termine aux portes du gymnase en la présence d'un adulte encadrant ou responsable du BCSH.
- Autoriser le BCSH à utiliser toutes les images sur lesquelles mon enfant figurerait pour illustrer son site internet ou des articles dans les journaux locaux.

Informations concernant la fin des entraînements (*rayer la mention inutile*)

Je, soussigné(e), agissant en qualité de père, mère ou représentant légal de l'enfant cité ci-dessus, déclare :

- autoriser mon enfant à quitter seul(e) le gymnase après le créneau d'entraînement. Dans ce cas, je décharge le BCSH de toute responsabilité à la fin de la séance d'entraînement concernant le retour de mon enfant à son domicile.
- ne pas autoriser mon enfant à quitter seul(e) le gymnase après le créneau d'entraînement. Dans ce cas, je m'engage à vérifier que l'entraîneur est bien arrivé en début de séance avant de laisser mon enfant et à venir le chercher dans le gymnase AU PLUS TARD à la fin des horaires d'entraînement.

Date : / /

Signature du représentant légal :